L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 3 JUILLET 1872. — 46me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI MATIN, 3 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles [illegible], aux Nos [illegible] de la rue Decatur (anciennement Vieille-Levée—Vente)—Bottes, souliers et brodequins, souliers de Philadelphie et [illegible].

Par Hoffman, Martin & Co., au No. [illegible] de la rue de Chartres—Marchandises sèches, lingerie, tapisserie et effets.

Avis d'Encan.—Jeudi, tombant le 4 Juillet, MM. E. Roger & Co. feront leur vente régulière de Bottes et Souliers, AUJOURD'HUI (Mercredi), le 3. Les acheteurs voudront bien remarquer ce changement.

Organisation.

La Convention nationale démocratique qui doit s'assembler, le 9 courant, à Baltimore, va prendre une décision qui sera d'un grand poids pour les destinées de la nation et pour le sort de la démocratie. Il est certain, à l'avance, que les démocrates, à très peu d'exceptions près, adhéreront à cette décision, quelle qu'elle soit. La campagne présidentielle s'ouvrira donc aussitôt après l'ajournement de la Convention de Baltimore.

En Louisiane, le rôle des démocrates est tout tracé; il ne leur appartient pas de discuter les choix de Baltimore, ils n'ont qu'à les accepter. Une fois la question des candidatures présidentielles résolue, bien ou mal, la démocratie louisianaise devra s'organiser sans retard.

L'intérêt du succès des candidats présidentiels s'efface, dans notre Etat, devant un intérêt plus immédiat et plus pressant qui s'attache au renversement du gouvernement local et à la réalisation des réformes si indispensables à notre salut. Si Greeley et Brown sont imposés à la démocratie par une politique d'expédients, il est certain que ces candidatures ne sauraient inspirer grand enthousiasme dans la population, mais, comme leur triomphe se liera à celui de nos candidats locaux, il faudra travailler à assurer leur victoire commune avec l'énergie, l'ardeur et le zèle qu'apportent à conjurer le péril, les passagers d'un navire en train de sombrer.

Il s'agit, en effet, dans cette élection, qui aura lieu dans quatre mois—d'une question de vie et de mort pour la Louisiane. Les travailleurs de tous les métiers, les journaliers, les hommes qui exercent les professions les plus diverses, les plus lucratives comme les plus modestement rétribuées, les commerçants, les propriétaires, les avocats, les industriels, tous souffrent à divers degrés, du fardeau des taxes qui pèse sur la propriété et l'industrie. La gêne pour les uns, la misère pour d'autres, voilà le résultat sensible pour tous, de quatre années d'un régime de vols et de spéculations sans nom.

Les ennemis à combattre ce sont ceux qui ont produit cette détresse et qui cherchent, soit dans un camp, soit dans l'autre, à conserver le contrôle du pouvoir et de la législation. Comment les combattre? Nous le répéterons encore: c'est par l'union de tous ceux qui ont un intérêt aux réformes, de tous les bons citoyens. Cette union serait depuis longtemps un fait accompli sans les intrigues des loups qui s'affublent aujourd'hui de robes d'agneaux. Grâce à ces intrigues et à des malentendus, les adversaires du régime radical actuel sont divisés en trois camps: libéraux, réformistes et démocrates.

Les libéraux ne sont que des démocrates, ce sont, à l'avance, prononcés pour Greeley. Si Greeley est le candidat reconnu de la démocratie, rien ne les empêche de rentrer dans leur ancienne organisation où on les recevra à bras ouverts. Les réformistes ont dit qu'ils ne songeaient pas à former un parti politique et que leur but unique était d'assurer des bonnes nominations locales. Il sera facile, croyons-nous, d'opérer entre eux et les démocrates une réconciliation et d'obtenir leur appui pour les candidats démocrates. Quoiqu'il en soit, il est bon de commencer dès à présent, par une impulsion vigoureuse donnée aux organisations de districts et de paroisses, la croisade qui doit nous conduire—non à la conquête d'une terre inconnue—mais à la délivrance de notre malheureuse Louisiane, si ruinée et si démoralisée par quatre années d'une législature radicale dont l'existence paraît à peine croyable à nos petits neveux. Nous espérons que le comité central démocratique, dès que son organisation sera complète, publiera une adresse au peuple pour se mettre immédiatement à l'œuvre pour organiser la campagne électorale.

Revue des Journaux.

Le *Picayune* continue à battre en brèche la candidature de Greeley:

Quoi qu'il en soit, dit notre confrère, le début du drame présidentiel, le fait d'un tant d'adversaires de Grant ont hésité ou refusé nettement de soutenir Greeley, tandis que quelques-uns préfèrent Grant, est une satire piquante sur l'absurdité de la nomination de Greeley par une convention qui représente ostensiblement l'opposition.

Dans un autre article, le *Picayune* s'étend de nouveau, sur les mérites du candidat qu'il propose à la place de Greeley, le poète journaliste, William Cullen Bryant, rédacteur de l'*Evening Post* de New-York. Tout en admettant les hautes qualités qui distinguent M. Bryant, nous ne croyons pas qu'il ait la moindre chance devant la Convention de Baltimore.

Le *Picayune* a un bon article sur l'administration ou plutôt la maladministration des affaires de l'Etat et de la ville, et il signale les résultats désastreux de tant de méthode qui caractérise les procédés des auditeurs et des trésoriers. Les créanciers, au lieu d'être payés dans l'ordre de leurs créances et au fur et à mesure des rentrées, sont payés en mandats qu'ils ne peuvent faire payer et qu'ils sont obligés de vendre à perte aux prix [illegible] qui connaissent le moyen d'obtenir de l'argent. Ce désordre et ce scandale durent depuis quatre ans. Aurons-nous un terme en novembre prochain? *That is the question.*

Le *Times* poursuit sa croisade en faveur des républicains libéraux et censure les démocrates qui objectent à la société même dans laquelle ils sont exposés à les [illegible]. Il attribue à l'égoïsme et à l'ambition des chefs démocrates ses objections, mais il oublie qu'il a lui-même, dans son numéro de samedi dernier, flétri les vautours politiques qui cherchent à accaparer le contrôle de l'organisation greeleyiste. Un peu plus de mémoire donnerait au *Times* plus de logique, à moins que ce ne soit un système, de la part de notre confrère, d'oublier ce qu'il a dit quarante-huit heures avant, ce qui permet une plus grande liberté d'allures à la plume.

Nous trouvons dans le *Times* un long article de réminiscences historiques sur les premières études du chemin de fer du Pacifique du Sud, article suggéré par l'arrivée du colonel Scott.

Un correspondant qui signe "Assumption" et qui fait allusion à l'opposition de l'*Abeille* au gouverneur Warmoth, publie dans le *Times* une lamentation sur les temps présents et une exhortation en faveur d'une fusion avec les républicains libéraux.

Nous n'en parlons que pour relever une confusion qui se répète fréquemment et que nous retrouvons dans la communication dont il s'agit. On confond les républicains libéraux avec les libéraux; il n'y a, selon nous, de commun entre ces deux catégories de citoyens que leur adhésion aux nominations de Cincinnati. Le premier des deux catégories comprend M. Warmoth et les républicains qui se sont affiliés à sa cause et qui le suivraient partout où il y aurait des places et un budget à gruger. Parmi ceux-là nous croyons qu'il serait difficile de faire des bons choix; tandis que dans la liste des libéraux, on trouve un grand nombre de citoyens qui jouissent de la considération publique.

Le *Republican* se livre à des calculs hypothétiques sur les forces respectives de Grant et de Greeley. Ce journal trouve la réponse de M. Kellogg à MM. Schneider et autres [illegible] ... [illegible] de vote par le gouverneur Warmoth, mais il néglige de lui demander [illegible] du bill des impressions, du [illegible] du bill du ... [illegible]

Le *National Republican* publie la réponse de M. Kellogg [illegible] et il renvoie sa [illegible]

tête de carpet-bagger lancée par ce journal à la tête de son candidat. Le même journal a un article sur la folie des scissions :—renvoyé à MM. Billings, Castor et Hary.

Le 4 Juillet.

Nos ateliers devant être fermés demain, jeudi, 4 juillet, l'*Abeille* ne paraîtra pas vendredi prochain. Les annonces marquées pour paraître le 5 juillet paraîtront dans notre numéro du 4.

COMITÉ DE LA SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE FRANÇAISE—(Extrait du procès verbal de la séance du vendredi, 28 juin 1872.)

La séance est ouverte à 7 heures, sous la présidence de M. Antoine Carrière.

Le comité, s'inspirant des mesures adoptées par le comité central de Paris, a adopté à l'unanimité des membres présents, une résolution fixant au 1er août prochain la clôture de la souscription.

Le trésorier et le secrétaire sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de prendre les mesures nécessaires pour faire rentrer les diverses listes de souscription, avant le 1er août, afin que les comptes puissent être définitivement arrêtés à cette date.

Pour extrait :

PASSAMA-DOMÉNECH,
Secrétaire.

EXCURSION, LE 4 JUILLET.—La Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas annonce aujourd'hui dans nos colonnes que jeudi, 4 Juillet, le prix des billets pour aller jusqu'à Est-Pascagoula et revenir, ne sera que de DEUX PIASTRES. Le prix est le même pour toutes les stations intermédiaires. Grâce à cette réduction de prix, qui ne s'applique qu'à la journée du 4, nous nous attendons à voir une foule énorme aller célébrer sur les bords du lac et du golfe, le mémorable anniversaire de l'Indépendance des Etats-Unis.

COTTAGE.—Une très jolie résidence bâtie en forme de cottage, au coin des rues Chesnut et Aline, à deux îlets au-dessus de l'Avenue de la Louisiane, est à vendre à des conditions avantageuses. Cette résidence est vaste et le terrain qui en dépend est planté d'arbres fruitiers de toutes sortes. Pour le prix, s'adresser sur les lieux. Voyez l'annonce.

UN BILLET GAGNANT.—M. Berwin, importateur de chaussures, rue de Chartres No 42, ne néglige pas les chances de la loterie, et la fortune couronne ses tentatives. Ayant pris les six seizièmes d'un seul billet, No 6182, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, il a gagné le prix capital de $8,000 au tirage de samedi dernier, 29 juin, et le dit billet, qui avait été acheté au bureau de A. L. Monjo, au coin de la rue de la Douane et du Passage de la Bourse, a été payé sur présentation au bureau de la Compagnie.

SECOND BILLET GAGNANT.—M. Paul Feret, rue Bourgogne 403, entre les rues Quartier et Hôpital, avait pris un 1/16 du billet 290, qui a tiré le lot de $20,000 au dernier tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, du 29 juin. Ce billet, qui avait été acheté au bureau de L. S. Vessier, No 17 1/2 rue des Ursulines, a été payé sur présentation au bureau de la Compagnie. Nous ignorons la profession de M. Paul Feret, mais celle de gagner à la loterie nous semble la première de toutes.

TROISIÈME BILLET GAGNANT.—Nous félicitons M. F. Portune de sa bonne fortune. Avec un seizième du billet No 6,132 de la Loterie de la Louisiane, M. Portune a gagné sa part proportionnelle du lot de $8000 qui a été tiré le 29 juin dernier. M. Portune est l'excellent directeur de la bande au cornet d'argent. Son talent, nous en sommes certain, ne lui a jamais valu, dans une semaine, un gain aussi fort que celui que la Loterie lui a procuré sans peine. Le billet, qui a été payé immédiatement par la compagnie, avait été acheté au bureau de A. L. Monjo, au coin de la rue de la Douane et du Passage de la Bourse.

QUATRIÈME BILLET GAGNANT.—Encore un seizième de billet qui vaut à M. Benjamin Senn, rue des Remparts, 478, sa part proportionnelle du No 6132, qui a gagné le prix capital de $8000 au dernier tirage de la Loterie de la Louisiane. M. Senn avait acheté son billet chez A. L. Monjo, au coin de la rue de la Douane et du Passage de la Bourse. Ainsi sur ces quatre billets gagnants que nous annonçons aujourd'hui, M. Monjo en avait vendu trois. Décidément il a la chance et sa vente va redoubler. N'oublions pas de dire que M. Senn a reçu sans difficulté son argent au bureau de la compagnie.

La Crise en France.

LES PROJETS DE FUSION.

La séance du 10 juin, dans laquelle M. Thiers a encore menacé de donner sa démission, a laissé une impression profonde dans les différentes fractions de l'Assemblée. Les projets de fusion ont été remis de plus belle sur le tapis.

On lit, à ce sujet dans le *Paris Journal* :

"On ne peut certainement pas dire que la situation se soit détendue depuis vingt-quatre heures, pourtant il y a un revirement certain, et l'Assemblée, disposée mardi à tout brusquer, est aujourd'hui divisée en deux camps: les ardents et les politiques.

"Les ardents veulent en finir à tout prix; ils ne veulent pas que la tranquillité et l'avenir du pays reposent plus longtemps sur cette pointe d'aiguille que l'on nomme les *coups de tête* de M. Thiers; à leurs yeux, le moment est opportun pour forcer le président de la République à renoncer à cette politique de bascule qui nous a conduit au beau gâchis dans lequel nous nous trouvons.

"Les ardents se sont réunis, hier soir, au nombre de cinquante environ, sous la présidence du général Changarnier.

"Qu'ont-ils résolu? Nous n'en savons absolument rien. Cela dépend de l'état où en sont les négociations entre les princes de la maison de Bourbon."

Voici ce que dit ailleurs ce même journal sur les négociations en question:

"Quant aux négociations avec les princes, on affirme que la séance de lundi a produit une profonde impression sur eux, et, qu'ils ne seraient pas éloignés de se laisser convaincre par leurs amis que le salut de la France exige impérieusement qu'ils fassent le sacrifice de leurs rancunes particulières.

"Les princes d'Orléans seraient à peu près décidés à accepter une transaction sur les bases suivantes:

"La question du drapeau ayant été résolue, et le drapeau tricolore ayant eu son affirmation en réponse à l'affirmation du drapeau blanc, il serait convenu que la couleur du drapeau national serait celle que choisira la France; et que les princes d'Orléans s'engagent dès à présent à ne faire aucune objection sur ce point.

"Ceci posé, le comte de Paris ferait rendre visite au comte de Chambord, et quel que soit le résultat de cette entrevue, il n'en serait publié aucun compte-rendu pouvant atténuer l'effet que produira sur les conservateurs cette réconciliation, n'existât-elle qu'à la surface.

"Le comte de Paris ne ferait, à son retour de France, aucun manifeste relatif à cette visite.

"Voilà les bases générales des négociations, et beaucoup de députés espèrent qu'elles réussiront dans un délai rapproché.

"On compte beaucoup, pour amener le duc d'Aumale à accepter cette transaction, sur ce fait aujourd'hui indiscutable, que:

"Si M. Thiers donnait sa démission demain, et il est possible que le duc d'Aumale fût élu, [illegible] le vote était immédiat, une majorité suffisante [illegible] ... [illegible]

"Si, au contraire, la démission de M. Thiers est prévue, et si l'Assemblée a huit jours pour se concerter:

"Le duc d'Aumale ne sera pas élu.

[illegible]

Dans le *Pays*, M. Paul de Cassagnac parle de l'alliance à conclure entre les impérialistes et les légitimistes contre l'envahissement républicain. [illegible]

On raconte que M. Rouher, ces jours derniers, [illegible] ... [illegible]

CE QUE COÛTE GREELEY.—Les Démocrates sont sur le point d'offrir trois millions de voix à Greeley pour ajouter aux 300,000 voix de Républicains mécontents, sur lesquels il peut déjà compter. Il ne faut pas qu'ils s'imaginent qu'ils pourront contrôler la politique de Greeley quand ils l'auront fait élire, car Dana, du *Sun*, qui a été longtemps le collaborateur de Greeley à la *Tribune*, dit ceci de lui: "Ceux qui l'ont connu le plus longtemps et le plus intimement savent que de tous les hommes publics de ce pays, il est un des plus difficiles à conduire vers toute direction que ne lui indiquent pas d'abord son jugement et sa conscience." La démocratie court grand risque de jouer le rôle de Raton dans l'élection présidentielle. Elle tirera les marrons du feu mais ce ne sera pas pour les croquer.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chaînette. Elle se vend au No 162, de la rue du Canal.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Pluie, éclairs, tonnerres, orages, soir et matin, parfois aussi la nuit, telle est la température dont jouit la Nouvelle-Orléans, depuis plusieurs semaines.

C'est une saison des pluies en règle, à l'instar des pays intertropicaux.

Il est à craindre que cette série d'orages ne se prolonge; car, à cette époque de l'année, par les chaleurs qu'il fait, la pluie amène nécessairement la pluie.

Sous l'influence des ardeurs solaires, l'évaporation est considérable à la surface du sol; et lorsque les vapeurs, qui se dégagent de la terre, s'élèvent dans l'air, arrivées à une certaine latitude, elles rencontrent des couches atmosphériques plus froides, et se condensent.

Or, plus il est tombé d'eau, la veille; plus il doit y avoir, le lendemain, de nuages dans l'atmosphère.

L'évaporation considérable qui se produit à la suite des violents orages, donne lieu à un dégagement proportionnel d'électricité.

Aussi n'est-il pas surprenant de voir, chaque jour, la tension électrique de l'atmosphère poussée à un degré excessif.

Les derniers orages, celui de dimanche et celui d'hier particulièrement, ont été d'une violence inouïe. Vers deux heures et demie de l'après-midi, hier, deux détonations terribles ont ébranlé l'atmosphère.

La foudre a éclaté sur le centre de la ville, et les habitants de la rue du Canal ont pu constater qu'il s'était écoulé à peine une seconde et demie entre l'éclair et la détonation. Or, le son ayant, dans l'atmosphère, une vitesse moyenne de 337 mètres, (soit 1111 pieds) par seconde, il est aisé d'apprécier que la décharge électrique avait eu lieu à une petite distance du sol.

Au moment où nous écrivons (mardi onze heures du soir), l'état du ciel n'est guère rassurant. Mais, n'ayant aucune aptitude pour la science dont Mathieu de la Drôme s'est constitué l'apôtre, nous nous abstiendrons de commenter les probabilités de la température.

Les orages de ces jours derniers ont coûté la vie à plusieurs personnes. Contrairement à ce qui arrive d'ordinaire, les victimes ont été frappées dans un lieu découvert. Près d'elle, rien qui pût attirer le fluide électrique.

Ces exemples, toutefois, n'autorisent pas à négliger les précautions ordinaires que recommande l'expérience et qui sont basées sur la connaissance des lois physiques. En raison du principe connu sous le nom de *pouvoir des pointes*, les constructions élevées, les clochers, les arbres attirent la foudre. Le voyageur surpris par l'orage doit braver la pluie et rester immobile, dans un lieu découvert. S'il est en pleine forêt, il doit tâcher de gagner une clairière, et éviter le voisinage des hautes futaies.

Le chêne et l'ormeau attirent la foudre, et sont bons conducteurs du fluide électrique. Au dire de certains auteurs, il n'en serait pas de même des arbres résineux. Mais l'auteur de ces lignes, par une expérience personnelle, peut affirmer que cette dernière assertion n'est pas fondée. Les forêts de pins de la Louisiane sont dévastées, tous les étés, par la foudre. A la vérité le fluide n'a pas en pleine pinière la faculté de choisir l'essence d'arbre qui pourrait être le mieux à son gré.

A la Nouvelle-Orléans, les édifices publics et nombre de maisons particulières sont munis de paratonnerres. Mais, en général, ceux-ci n'ont pas une élévation suffisante. Car il est admis qu'une tige de paratonnerre ne protège efficacement autour d'elle qu'une surface circulaire d'un rayon double de sa hauteur.

Certains propriétaires n'ont pas de leurs paratonnerres tout le soin voulu. Or, si dans le conducteur il y a la moindre solution de continuité, si l'isolement n'est pas complet, si, en un mot, toutes les conditions exigées ne sont pas remplies, l'édifice que l'on a voulu protéger, loin d'être garanti, est au contraire plus exposé.

En appelant l'attention des propriétaires de la ville sur cette question, nous les renvoyons aux ouvrages spéciaux dans lesquels elle est traitée.

Un avis publié dans les journaux, avait invité ceux des habitants de la Nouvelle-Orléans qui sont d'origine ou de descendance latine, à se réunir hier soir, dans la salle de la Parfaite Union, pour y procéder à l'organisation d'un club politique.

A cet appel avaient répondu environ trois cents personnes, appartenant, pour la plupart, à la nationalité italienne; et c'est en italien que les délibérations ont eu lieu.

Vers huit heures, M. V. Lamantia a ouvert la séance et exposé en peu de mots l'objet de la réunion, à savoir, l'organisation d'un club politique, destiné à soutenir, dans la prochaine campagne électorale, les candidats conservateurs choisis par le peuple de l'Etat.

Divers orateurs: MM. Marino, le juge A. Gastinel, Castellanos, ont porté successivement la parole, le premier en italien et les seconds en anglais.

M. Marino a recommandé le calme et la patience comme les deux conditions essentielles du succès. Le juge Gastinel a précisé l'objet de l'organisation; Si j'ai bien compris la pensée qui inspire cette réunion, a-t-il dit, la question de candidature est réservée, pour le moment; mais il est bien entendu que vous serez toujours "*on the white side of the question.*"

M. Castellanos a dépeint la triste condition dans laquelle un gouvernement de *carpet-baggers* a fait tomber la Louisiane. Il parle des droits que le peuple entend reconquérir et termine son *speech* par ces mots: Vous êtes dans le droit, et quoi qu'il arrive, *go on*.

Puis, la réunion a procédé à l'organisation régulière d'un club sous le nom de *Légion de Colomb*. Voici les noms des officiers; les nominations ont été faites par acclamation:

Président: M. J. P. Macheca.

Vice-Présidents: MM. F. Pace, jr., Hypolyte Percival, F. Sancho, J. B. Pigniolo, Vincenzo Camugli, Leonardo Marino, Simone Moricl, Gabriele Piazza, S. D'Amico, L. Torre, G. Moro, F. Lanache, P. Lombardo, G. Lorenzi, Giuseppe Cimarulli, B. Onorato, Domenico Chiarello, M. Valentin, A. Tricich, F. Luraschi, Henrico Piccaluga, Charles Sirovich, G. Grande, A. Torre, G. Muniere, G. Paoletti, B. Sparicio, S. Otero, Dimittro Kattoche, A. Ponco, A. Sidole, J. Astrede, J. Lamia, Matteo Minaso, J. Salamone, A. Provanzano, Domenico Ghirachi, Pietro Parigi, Antonio Tortorici, Juanni Bertich, Juanni Faraloro, Juanni Culurano, Giordano Lignarzino.

Secrétaires: MM. J. Astrede, F. Loraszky, G. Anselmo.

Trésorier: M. F. Torre.

Grand-Marshal: M. V. Lamantia.

Assistants-Grand-Marshal: MM. E. Terranova, B. E. Moricl, L. Marino.

Députés-Marshal: MM. P. Angelovich, Ch. Sirovich, G. Macheca, O. Ottero.

Comité d'Arrangement et Nominations.

MM. F. Pace, jr., J. Dick, J. P. Macheca, S. Ottero, J. Salamone, L. Marino, S. Morici, F. Loraszky, [illegible], F. Torre, A. Anselmi, A. Gastinel, B. Onorato, A. Torre.

Comité Exécutif.

MM. Castellanos, [illegible] ... [illegible]

Comité des Finances.

[illegible]

Comité des Rapports.

[illegible]

Après avoir procédé à ces diverses nominations, M. Macheca, qui avait pris place au fauteuil a levé la séance.

Paul Is [illegible] Cercle [illegible] a parcouru les quartiers centraux de la ville. En passant devant les bureaux de l'*Abeille*, le nouveau club nous a donné une sérénade. Nos remerciements pour cette bienveillante attention.

A la même heure, avait lieu à l'Hôtel St. Louis, une autre réunion politique.

Conformément à une convocation, insérée dans les journaux, les membres des clubs démocratiques du [illegible] du 5me ward, composant le deuxième district de la ville, se sont réunis à sept heures et demie, dans la rotonde de l'Hôtel St. Louis, dans le but d'élire un délégué au comité central d'Etat.

La réunion a été appelée à l'ordre par le colonel F. Zacharie qui a nommé pour président M. Jno Tally.

[illegible] a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire. Il a été décidé de procéder à l'élection vivâ voce. Les noms du capitaine L. Prados, du général Wilcox et de M. K. Gaddel ont été proposés. Les noms de M. Gaddel et du général Wilcox ayant été retirés, M. L. Prados a été, sur la motion de M. [illegible], déclaré élu à l'unanimité et la réunion s'est ajournée.

Il y avait foule, hier, à la Huitième Cour de District. Tout comme à l'Opéra, un soir de représentation extraordinaire.

Le juge Dibble devait rendre sa décision dans l'affaire Bronson-Holbrook—une future cause célèbre.

On y comptait, et l'attente du public a été remplie.

Par son arrêt, le juge Dibble a révoqué l'ordre que le juge Léaumont avait accordé à la demande de madame Jennie Bronson, ordre qui autorisait cette personne à rentrer dans la maison de la rue Constance, qui fut son domicile, du temps où elle s'appelait Mme Holbrook, c'est-à-dire *ante divorcium*.

Mais battue sur ce point, Mme Bronson a gain de cause sur un autre. Considérant que la signification du jugement de divorce n'a pas été servie régulièrement à Mme Bronson, la Cour accorde à celle-ci un appel suspensif du dit jugement de divorce.

Dans notre chronique d'hier, l'incendie ne brillait que par son absence. Il reprend ses droits dans celle de ce jour. Hier, vers neuf heures du matin, le feu a pris dans la cuisine d'une maison située rue Bolivar, 88. Il a gagné, de là, une construction voisine, rue Jane. Les dommages, pour la première, sont de $1,000, et pour la seconde de $650. Que les actionnaires se rassurent! Ces propriétés n'étaient pas assurées.

MENUS FAITS.—Un individu du nom de George Washington, qui a dévalisé le magasin de M. Charles Rourke, encoignure Joséphine et Magnolia, a été arrêté aux environs de la ville par le sergent Joseph.

Une lampe à l'huile de septoline a fait explosion, dans la maison de M. August C..., rue Rocheblave. Brûlures graves.

On a retrouvé le corps de l'enfant qui s'est noyé dans le fleuve, à la hauteur de l'habitation Millaudon. Le coroner a été appelé pour constater le décès.

RAPPORT MORTUAIRE.—Du dimanche 23 au dimanche 30 juin, le nombre des décès dans la ville de la Nlle-Orléans s'est élevé à 133.

HÔPITAL DE CHARITÉ.—*Situation du [illegible] juin 1872.*

Entrées	336
Sorties	304
Décès	65
Désertions	10
Malades dans les salles à la date du 1er juillet. Hôpital de Charité	442
Hôpital de Marine	49
	491

SÉANCE DU CONSEIL DE VILLE.—Le Conseil s'est réuni à midi sous la présidence du maire Flanders. Tous les fauteuils des administrateurs sont occupés.

[illegible] une communication de [illegible] relative à la démission de George E. Paris [illegible]

La suspension de M. Paris est adoptée, [illegible]

Il est ensuite un message du maire qui déclare s'opposer formellement à l'ordonnance adoptée la semaine dernière, adjugeant à J. J. O'Hara la construction d'un revêtement en bois pour la levée de protection qui doit s'étendre du Bayou St. Jean à la limite supérieure de Carrollton.

Le message du maire porte que cette résolution n'est pas assez explicite; qu'elle ne détermine pas la ligne que doit suivre cette levée de protection; et qu'elle n'explique pas si le revêtement en bois sera établi dans le lac ou sur terre. L'opinion du maire est que si ce revêtement est construit sur la terre ferme, il ne sera d'aucune utilité; et, sans vouloir s'occuper de la question de savoir si cette construction sera plus ou moins utile, si réparer des dixaines qu'il [illegible] ... le maire [illegible] imposer une charge additionnelle à la ville, pour risquer de ruiner son crédit déjà fort ébranlé.

M. Cockrem propose d'adopter l'ordonnance, nonobstant le veto du maire.

L'ordonnance est mise aux votes après quelques débats, et adoptée finalement.

Une résolution présentée par les commissaires chargés d'examiner les fonds de l'école McDonogh, et qui règle la vente de certaines propriétés situées dans la paroisse de Plaquemines par M. E. M. Montgomery, encanteur, est adoptée.

M. Delassize présente alors son ordonnance au sujet des water-works, demandant que le maire soit autorisé à contracter avec M. Sylvester Bennet, [illegible] pour [illegible] des machines et les bâtiments attachés aux réservoirs d'eau de la ville.

Cette ordonnance, après avoir été lue deux fois est déposée [illegible].

M. Shaw présente alors la fameuse résolution de l'emprunt de dix millions à faire en Angleterre par l'agence fiscale de la Nouvelle-Orléans.

Il en parle négligemment, avec une insouciance [illegible], comme s'il n'était question que d'une simple bagatelle.

Le maire Flanders cède le fauteuil à M. Remick, et de l'air d'un homme qui sait qu'il ne sera pas écouté, il s'oppose à la résolution. Il dit qu'il faut réfléchir sérieusement avant de conclure une négociation d'une aussi grande importance; et il traite cette négociation d'énormité.

M. Shaw s'échauffe un peu dans sa réplique. Il dit qu'il n'est pas homme à proposer une énormité au Conseil; qu'on a déjà eu tout le temps de réfléchir à cette question, pendant l'absence du maire, et quand celui-ci était à Bâton-Rouge.

Il dit qu'il se fait le champion de ce projet d'emprunt, parce qu'il [illegible] ... [illegible]

[illegible]

M. Lewis, administrateur de police, propose un amendement à la résolution présentée par M. Shaw. Il demande que l'emprunt soit négocié dans quatre mois au lieu de six; parce que, ajoute-t-il, je ne [illegible] ... [illegible]

Ceci paraît amener beaucoup M. Lewis. M. Flanders dit alors, qu'il voudrait [illegible] ... [illegible]

M. Flanders [illegible]

[illegible]

DÉPÊCHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

Communards Condamnés.

Paris, 2 juillet.—Le nommé, devant la Cour Martiale, de la femme Claries, qui avait accusé de la nécessité sous le règne de la Commune en assommant un gendarme, et le nommé Philippe, un des [illegible] de la Commune qui avait participé dans nombre de ses actes sanguinaires viennent de se terminer. Ils ont tous deux été condamnés à être exécutés.

MEXIQUE.

Meurtre et Vol.

Matamoros, 2 juillet.—Portanal, le bandit, a paru hier près d'ici avec une troupe d'hommes qui ont volé et tué un Texien. La cavalerie est à sa poursuite, mais la nature du pays favorise sa fuite.

Le bruit court ici que Rocha a repris Monterey après un combat très vif; mais les autorités officielles n'ont rien reçu qui confirme le fait. Le gén. Ceballos doit être près de Monterey avec toutes ses forces. Elles ont quitté il y a deux jours, pour Mier, se portant dans cette direction.

HAVANE.

Perte du Steamer Fannie.

New-York, 2 juillet.—L'éditeur de la *Cronista* a une dépêche de Manuel Marquez, président du Cercle Espagnol de Santiago de Cuba, qui dit que le steamer Fannie a été brûlé et que toute sa cargaison a été prise à terre. Peralto et plusieurs autres ont été tués et le reste de l'expédition capturé. On a pris aussi une correspondance importante.

Prise de flibustiers.

Havane, 1er juillet.—Le steamer Fannie, de Baltimore, avait débarqué, le 25, une troupe de 50 hommes et du matériel de guerre, le tout sous le commandement de Peralta. Le steamer s'est échoué et a été brûlé. Les troupes ont attaqué les flibustiers, en ont tué la moitié avec leur commandant et a capturé la cargaison.

Les troupes sont maintenant à la poursuite du reste de l'expédition. Le croiseur cubain a été vu et hélé en mer tout récemment, il porte quatre canons. Les bâtiments de commerce sont menacés et alarmés et tous les croiseurs espagnols qui sont disponibles ont été lancés à sa poursuite.

DIVERS.

M. Livingstone.

New York, 2 juillet.—Le *Herald* publie une longue narration de M. Stanley, sur ses aventures en arrivant à Ujiji, où il rencontra le Dr. Livingston, dont l'histoire est comme suit: En mars 1866, il informa l'explorateur du *Herald* qu'il était parti avec douze cipayes, neuf hommes de Johanna et sept esclaves libérés, et qu'il arriva à la rivière Rovuma. Avant de s'être avancés très loin, les hommes furent effrayés de la nature du voyage et des rapports qu'on leur faisait sur l'hostilité des tribus dans le pays qu'ils devaient traverser. A la fin, ils l'abandonnèrent, et pour s'excuser ils firent courir le bruit qu'il était mort.

Le Dr. Livingston poursuivit son voyage tout seul, et après quelques difficultés de marche arriva sur la rivière Chamberi qu'il traversa. Il trouva que ce n'était pas le Chamberi portugais comme on l'avait conjecturé, mais qu'il en était un centraire entièrement séparé. Il en traça le cours et trouva que plus loin il s'appelait le Lualaba. Il continua à explorer ses bords sur une étendue de 700 milles et s'est convaincu, en conséquence, que le Chamberi est sans aucun doute la source du Nil, ce qui donne au mystérieux fleuve d'Afrique une étendue de 2600 milles. Ses recherches démontrent aussi que ce n'est pas le lac Tanganika qui fournit de l'eau au Nil.

Il arriva jusqu'à 180 milles de la source et explora le pays environnant. mais se trouvant sans provisions, il fut obligé de retourner à Ujiji où il vit le commandant de l'expédition du *Herald*, le 16 octobre 1871. Les deux explorateurs quittèrent Ujiji et arrivèrent à Unyanyembe, vers la fin de novembre, et y passèrent 53 jours pour explorer le district. Ils s'en retournèrent alors et passèrent le jour de Noël ensemble à Ujiji. Le Dr Livingston fut laissé à Unyanyembe. Il compte explorer le côté nord du lac Tanganyika et les 180 milles restant de la rivière Lualaba. Il compte que cette tâche herculéenne prendra deux ans.

Le procès Stokes.

New York, 2.—Parmi les témoins dans le procès de Stokes, le Dr Louis A. Sayer a déposé qu'il avait trouvé Fisk dans son lit, à 9 heures, avec une grande pâleur. Le docteur fut convaincu que Fisk devait mourir, et conseilla de faire venir des médecins. Il dit que Fisk devait songer à faire son testament. La blessure était mortelle et c'est pour cela qu'il donnait de l'opium.

A la question si une dose plus ou moins forte d'opium pouvait avoir un effet sur le résultat final, le témoin a répondu: Oh, non; blessé comme il l'était, il devait mourir dans tous les cas.

Le Steamer Virgin Affair.

New York, 2 juillet.—Des nouvelles plus récentes d'Aspinwall disent que Pernell, du steamer [illegible], s'est soumis à une arrestation de 24 heures, à l'instigation du président Correos, afin de donner satisfaction aux autorités de l'Etat blessées dans leur dignité. Sa sûreté et sa liberté sont garanties par le Président. Le vice-consul Dill est aussi ferme qu'un roc et est soutenu par le capitaine David, du Wyoming, steamer des Etats-Unis. Il retiendra le navire jusqu'à nouvel ordre de Washington.

Grande chaleur au Nord—50 coups de soleil à Boston.

Boston, 2—Jusqu'à midi, on avait rapporté 10 coups de soleil avec résultat fatal. Nombre d'autres font craindre le même résultat.

Philadelphie, 2 juil.—La chaleur aujourd'hui a été intense, le thermomètre marquait 98 à l'ombre, 8 cas de coups de soleil, dont 4 se sont terminés d'une manière fatale.

Accident à Hamilton, Conn.

Hamilton, Conn., 2—Le wharf duquel les navires partent pour des excursions de plaisir a cédé dimanche et nombre de gens sont tombés à l'eau. Trois enfants se sont noyés.

Hier, la journée a été la plus chaude qu'on ait éprouvée depuis nombre d'années.

La Grève.

Détroit, 2—Les travailleurs employés dans les scieries de Saginaw menacent de faire grève demain. Ils demandent une réduction d'heures dans la journée de travail. Les patrons sont déterminés à ne pas céder.

La Convention démocratique d'Etat s'est assemblée aujourd'hui ici. Les comités ont été nommés et la Convention a suspendu. Le sentiment Greeley paraît prédominer.

La Conférence républicaine libérale doit convoquer un meeting à Jackson, pour le 16 juillet.

New York, 2 juillet.—Les grévistes paraissent avoir renoncé à toute idée de regagner la lot [illegible].

La chaleur aujourd'hui s'est élevée à 102 à l'ombre. On a rapporté 40 [illegible] par des coups de soleil.

Milwaukee, 2—La grève des ouvriers imprimeurs continue. Les journaux se publient régulièrement, mais avec une chétive apparence. Ils ont diminué [illegible].

Mexico Scandal.

New-York, 2—[illegible] ... [illegible]

[illegible]

Rochester, 2—Le [illegible] ... [illegible]

Traitement fait à et Pérou du [illegible].

New York, 2—Des avis du Pérou disent que les deux journaux opposés à l'administration actuelle, le *Nacional* et le *Comercio*, ont été de nouveau supprimés, les éditeurs emprisonnés et les bureaux mis sous garde.

Le professeur Agassiz est parti de Callao le 1er juin pour le Nord. Il s'arrêtera à Arica, où le [illegible] ... pour l'Université Harward des crânes d'Indiens.

Confiscation des biens des Jésuites.

Des avis de l'Amérique Centrale disent que le gouvernement de Guatemala a ordonné la confiscation de tous les biens des Jésuites dans le Nicaragua. Il a aussi ordonné l'expulsion de tous les Jésuites.

Souscription pour Chemin de Fer.

San Francisco, 2 juillet—Hier soir, dans un grand meeting, il a été décidé de lever un fonds de dix millions pour la construction d'un chemin de fer du 35me parallèle. Un comité a été nommé pour engager les gens à souscrire.

Les Apaches de l'Arizona font des incursions dans le Sonora et tuent et dévalisent sans miséricorde.

L'île de Santa Catalina, devant San Pedro, a été vendue au gouverneur Downey et à d'autres pour un million et quart.

New York, 2 juillet.—Horace Greeley est parti pour Boston par le steamer Providence, cette après-midi.

Denver, Colorado, 2—Le détachement des signaux des Etats-Unis établit un observatoire sur le sommet de Pike's Peak, à 14,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et à plus de deux fois la hauteur du Mont-Washington. On pense à établir une ligne télégraphique au haut du Pic.

Albany, 2—Le Sénat a voté aujourd'hui pour la révocation du juge McCunn. Il y a eu 28 votes pour l'affirmative et aucun contre.

New-York, 2 juillet.—Arrivés: Les steamers Celtic et la Ville de Paris.

New-York, 2 juil.—Le steamer Hansa a embarqué aujourd'hui $950,000 en espèces pour l'Europe.

Observations Météorologiques.

Les probabilités annoncent d'autres graines dans toute la région à l'est du Mississippi.

RIVIÈRES.

Etat du Fleuve, Bateaux, etc.

Vicksburg, 2—Descendant, le Natchez. Le fleuve baisse.

MARCHÉS.

Marchés Européens.

Liverpool, 2 juillet, au soir.—Coton calme. Upland 11 1/8. Orléans 11 3/8.

Marchés Américains.

New York, 2 juillet—Coton terne. Vendu 966 balles. Mid. 25 1/2. Orléans 25 3/4.

New-York, 2 juil—Argent facile à 4 pour 100 sur demande. Sterling nul, mais sans changement. Or calme à 113 3/4 et 7/8. Gouvernements forts. 5-20 de 62, 114 5/8.

Mobile, 2 juil—Coton plat et nominal. Mid. 24. Stock 265 balles.

Charleston, 2 juil—Coton nominal. Stock 2373 balles.

Savannah, 2 juil—Coton plat. Mid. 24. Stock 1512.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Milwaukie, 2 juillet—La grève des imprimeurs diminue sensiblement, quoique les patrons aient cédé temporairement.

Paris, 2 juillet.—Il y a eu un grand débat aujourd'hui dans l'Assemblée Générale, quand on lisant le texte du traité de l'évacuation du territoire, on a découvert que quoique certaines provinces seraient évacuées graduellement, l'Allemagne aurait toujours le droit de conserver des troupes sur le territoire français, jusqu'à ce que l'indemnité de la guerre lui soit payée en entier.

Madrid, 2 juillet—Le gouvernement a envoyé des renforts considérables en Catalogne pour étouffer toute tentative d'une démonstration déloyale.

Cincinnati, 2 juillet—William Smith, éditeur du *Price Current*, est dangereusement malade.

New York, 2 juillet—Les rapports de la police constatent 27 insolations, hier, dont plusieurs fatales. Thermomètre, ce matin, à 90.

DELABRANCHE A TOULOUSE.—On écrit au *Figaro*:

Toulouse, 8 juin 1872.

Vendredi, 7 juin, a eu lieu la première représentation de madame Marie Sasse à Toulouse. On jouait la *Favorite*.

Voici les frais:

Marie Sasse	2,000 francs.
Delabranche	600 —
Un baryton que le public m'empêche de nommer	150 —
Vidal, basse	150 —
Mademoiselle Etienne, choriste contralto	150 —
Total, pour cinq sujets	3,250 francs.

Sans compter l'orchestre, les petits rôles, les choeurs, les frais de soirée, les droits des pauvres et d'auteurs.

Recette brute: 2,150 francs.

L'exactitude de ces chiffres ne sera pas contestée. Or, ces chiffres se passent de commentaires.

—On écrit de Strasbourg au *XIXe Siècle*:

...Vous savez que lorsque la musique d'un régiment prussien parcourt les rues de la ville, chacun rentre chez soi et ferme portes et volets. La fanfare allemande traverse ainsi une ville morte. Lorsque, au contraire, la musique des pompiers, qui sont tous citoyens de Strasbourg, se promène dans la cité, la ville entière l'accompagne et l'acclame.

Il y a trois jours, 5 à 6,000 personnes avaient ainsi fait la conduite aux pompiers, jusqu'à la place du Théâtre, où l'ordre leur fut donné de rompre les rangs. A ce même moment, un cri trois fois répété, formidable, enthousiaste, sortit de ces milliers de poitrines: *Vive la France!*

La police prussienne, en nombre sur la place, s'élança, le casse-tête au poing, et procéda à un certain nombre d'arrestations.

Mais, nous dit ce correspondant d'un jour, simple ouvrier brasseur, ces persécutions ne font qu'entretenir notre amour pour la France. Les arrestations d'aujourd'hui ne nous empêcheront pas de recommencer demain!

—On désigne maintenant les noms des deux agresseurs du baron d'Aufsess, à Strasbourg. Ce sont le professeur de droit, M. Binding, et le juge du cercle, M. von der Goltz, proche parent de l'ancien ambassadeur de Prusse à Paris.

—On écrit de Strasbourg à la *Gazette de Francfort*:

"L'espoir de voir instruire judiciairement l'affaire de l'assassinat de M. d'Aufsess et de punir les coupables, paraît devoir être déçu. Le curatorium de l'Université a déclaré au professeur qui s'est enfin dénoncé, qu'il ne lui appartient pas d'ordonner une instruction. Quant à l'auteur coupable, le procureur l'a renvoyé je ne sais sous quel prétexte. L'affaire sera donc étouffée, pour la plus grande gloire de la justice allemande."

—Une histoire de commis voyageurs:

Le Bordelais.—Eh! mon bon, notre maison est si considérable que, rien que l'encre, nous dépensons quatre mille francs par an pour les [illegible].

Le Marseillais.—Sandis! mon bon, ce serait bien pire ses nous: mais le patron il fait des économies. Point d'accents ou de points sur les i; nous les avons supprimés, et cela seul fait trois mille cinq cents francs d'économie. Ainsi, [illegible].

—Dernièrement, à Pesque, un officier prussien ne vantait, dans un café, d'avoir pillé, saccagé, etc., tout ce qu'il avait rencontré sur son passage pendant la campagne de France.

Un propriétaire tchèque, M. Schwarzawer, prit fait et cause pour notre pays et envoya un cartel au fanfaron tudesque.

Le duel eut lieu au sabre de cavalerie; un coup aussi bien appliqué qu'étourdissant et le Prussien est le [illegible] achevé.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic" 162 rue du Canal, chez M. S. Hedrick.

Un Grand Remède.

[illegible]

[illegible] ... JEAN CHAURANT

La seule Fabrique de CONFISERIE AU SUD Avec une Usine à vapeur.

N. CHAURANT & CO.

Successeurs [illegible]

66... Rue Vieille-Levée... 66

La seule Maison Française et la plus Ancienne Fabrique de CANDI à la Nouvelle-Orléans.

[illegible] ... CHOCOLATS ... GATEAUX ... NAROOU ou jus de fruits ... FRAMBOISES, GROSEILLES, FRAISES, etc.

N. CHAURANT & Co., NEW STORE, 66 ... Rue Vieille-Levée ... 66

ENTREPOT DE TAPIS. 17...CHARTRES...17 A. BROUSSEAU. [illegible] ... A. BROUSSEAU.

Sociedad Union Española BENEFICENCIA MUTUA. [illegible] ... JOSÉ MUÑIZ, Secretario.

[illegible] ... F. BONNAFFÉ.

[illegible] ... JEAN COUGOT.

[illegible] ... J. F. FABIO, Cônsul.

AVIS Aux citoyens de la Nouvelle-Orléans. [illegible] ... RUFUS DOLBEAR, Président.

Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas. EXCURSION, LUNDI, 4 JUILLET, De la Nlle-Orléans à Est-Pascagoula, et les stations intermédiaires. BILLETS, aller et retour, bons seulement pour ce jour, DEUX PIASTRES, à vendre [illegible].

Au Public. Nlle-Orléans, 1er juillet 1872. [illegible] ... F. FORTUNE, Chef du "Silver Cornet Band."

Au Public. [illegible] ... PAUL FERET.

Au Public. Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1872. [illegible] ... M. BERWIN.

Au Public. Nouvelle Orléans, 2 juillet 1872. [illegible] ... BENJAMIN SENN.

Avis. [illegible] VOLUNTEER [illegible] ... C. GAVARDO & SON.

Avis au Public. [illegible] ... E. DEVERRET & CIE.

Demande de Cuisinière. ON demande une FEMME DE COULEUR [illegible]

A Vendre. [illegible] VIN ROUGE [illegible] ... CAZAUX & VERGNOLE.

A VENDRE. [illegible]

[illegible]

Le Vieux Salomon. [illegible]

Ouvrier Armurier. ON a besoin [illegible]

Avviso. IL Consolato d'Italia è stato trasferito a pian terreno del "St. Louis Hotel" (St Louis St.) ed è aperto al publico dalle 10 A. M. alle 3 P. M., ad eccezione dei giorni festivi.

PHARMACIE A VENDRE. DÉSIRANT me retirer des affaires pour m'occuper exclusivement de la préparation de SIROP PECTORAL BALSAMIQUE, [illegible] ... F. P. DUCONGE, No 25 de la rue de Chartres, N. O.

CHAMPAGNE Chs. FARRE REIMS. SEULS AGENTS AUX ETATS-UNIS, Vor. MAIGNAN & F. LABORDE, Nos 25 & 26 BIENVILLE STREET, Nlle-ORLEANS.

Grand Stock de LINGE ET LINGERIE, [illegible] ... Rue du Camp. ... 71 ... E. C. FOLGER.

LIQUIDATION COMPLETE. Maison à Louer, INSTALLATIONS A VENDRE. [illegible]

A. SIMON, [illegible]

Allez à la Maison de Deuil, 31 ... RUE BOURBON ... 31 [illegible] ... A. LARRY.

Machine à Coudre, Perfectionnée, — DE — SINGER, A L'USAGE DES FAMILLES. LA MACHINE A COUDRE PAR EXCELLENCE. [illegible] ... WM. E. COOPER & Co.

SOUTHERN AGENCY — OF — FRENCH BRANDIES. Vor. MAIGNAN & F. LABORDE, 25 et 26, rue Bienville. OFFRENT en vente, en magasin et en Douane: [illegible] ... Vor. MAIGNAN & F. LABORDE.

Capsules. 3,000,000 CAPSULES FRANÇAISES [illegible]

AVIS. [illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI NORMAN & REISS, [illegible] ... RUE VIEILLE-LEVEE. NORMAN & REISS. [illegible] ... FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, [illegible]

Sirops de Fruits FRAISES, FRAMBOISES, MURES, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CREME, BANANE, VANILLE, [illegible] SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE. A vendre par NORMAN & REISS, Nos 88 et 88 de la rue Vieille-Levée.

Avis. Mr. E. P. POUPART étant devenu, aujourd'hui, mon associé, les affaires de la maison se feront dorénavant sous la raison M. A. DE LIZARDI & Co. M. A. DE LIZARDI. Nlle-Orléans, 1er juil let 1872.

M. Philip A. Cohen [illegible] ... BOSWICK & SEYMOUR, Aux Nos 45 et 47 de la rue Front, 46 et 48 de la rue Peters.

PECHES DELICIEUSES. [illegible] ... V. LAMANTIA.

Vin Rouge. EN débarquement de la barque "Volunteer," [illegible] ... COMMAGERE & LAMBERT.

Vinaigre, Champignons, etc. 100 [illegible] ... ANT. LANATA.

PATURAGE. [illegible]

A. CARRIÈRE & Co., NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE, &c. &c. No 42 rue Vieille-Levée. [illegible]

Pour Bordeaux. Le beau navire français POLYMNIE, [illegible] ... A. CARRIERE & CO., No 42, Vieille-Levée.

EAUX-DE-VIE, VINS, &C. [illegible] ... MERCIER & REINE.

LOTERIE ROYALE DE LA HAVANE. AVIS IMPORTANT AU PUBLIC. [illegible] AVENDANO HERMANOS, [illegible] ... Nlle-Orléans, 29 juin 1872.

Divers! Divers!! 200 [illegible] ... A. PERCAL & Co.

Loterie de la Havane. [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 2 JUILLET—CLASSE No 157. [illegible]

PAS DE POLITIQUE! PAS DE FINESSE! AUX CENT MILLE PALETOTS DU POSITIF! DU BON MARCHÉ! Voilà notre Programme. TOUT LE MONDE LE RECONNAIT.

MICHEL LION [illegible] ... MICHEL LION.

J. B. CAMORS & CO., MARCHANDS DE FARINE — ET — Négociants Commissionnaires, 61 ... RUE TCHOUPITOULAS ... 61 NOUVELLE-ORLEANS.

Avis. UN COURTIER DE COTON établi au Havre, [illegible]

En débarquement du Navire 80 [illegible] VIN ROUGE MONTFERRY. [illegible] ... PINI & BASSETTI.

Demande de Pharmacien. [illegible]

Nourrice. UNE dame, [illegible]

AVIS AUX PERSONNES Payant Taxes et Licences de Ville et d'Etat. [illegible] ... E. HAUTER.

J. E. MERILH. P. CASAUBIELH. J. E. MERILH & Co. 179 ... Rue Poydras ... 179 MARCHANDS, EN GROS ET DÉTAIL, CUIRS ET CREPINS. [illegible]

Pour Bordeaux. Le navire français FORMOSE, [illegible] ... GOLDENBOW & KELLEY, ... Vor. MAIGNAN & F. LABORDE.

CAZAUX & VERGNOLE IMPORTATEURS, VINS, LIQUEURS, &c., FABRICANTS DE SIROPS, [illegible] ... Vieille-Levée.

Avertissement. [illegible] LE DROIT EXCLUSIF [illegible] PATENT BOTTLE STOPPER [illegible] ... PABLO & CO.

Vache Egarée. [illegible]

Avis. UN Monsieur, [illegible]

CHAUX DU CAP — DE — RICHARDS. [illegible]

Consulat de France. AVIS IMPORTANT—JUILLET 1872. [illegible]